



Anglais professionnel B1 intermédiaire

Public concerné	<p>Toute personne désirant s'améliorer en anglais dans un but professionnel, et ayant déjà une certaine maîtrise de la langue.</p>
Nombre de participants	<p>Les formations sont pour la plupart délivrées en petits groupes homogènes : de 2 à 4 personnes maximum.</p> <p>L'organisme offre aussi la possibilité d'effectuer une formation plus longue, avec des heures supplémentaires d'approfondissement en individuel, à la suite de la session groupée.</p> <p>Selon les disponibilités, et si le niveau du bénéficiaire ne permet pas la mise en place d'un groupe homogène, une formation entièrement délivrée en individuel peut être envisagée.</p>
Prérequis	<p>La formation vise un niveau B1, donc le bénéficiaire doit avoir un niveau estimé au moins égal à A2 ou A2+ (bases totalement acquises).</p> <p>Le dispositif s'adresse aux professionnels utilisant l'anglais dans un cadre professionnel. Le candidat doit posséder des notions en anglais professionnel.</p> <p>Si vous n'êtes pas certain de votre niveau, l'organisme est à votre disposition pour vous renseigner, et un test de positionnement est systématiquement effectué avant toute inscription en formation.</p>
Modalité d'admission	<p>Admission après test, admission après entretien.</p> <p>L'entretien avec le formateur permet d'effectuer un test de niveau. Il s'agit d'un entretien sans engagement qui dure 1h à 1h30. Il vous permet aussi de voir l'organisme et le formateur, et poser vos questions avant même toute éventuelle inscription.</p>
Modalités d'accès	<p>Il est à noter que l'organisme se situe au 3^{ème} étage sans ascenseur. Une formation aménagée par visioconférence peut être mise en place si nécessaire. L'organisme peut également s'adapter concernant les personnes en situation de handicap de type « DYS ».</p>
Accessibilité PSH	<p>L'organisme est à votre entière disposition pour toute question relative au handicap.</p>

Délai d'accès	<p>Le délai d'accès est variable car il dépend à la fois :</p> <ul style="list-style-type: none"> - des disponibilités au moment de la demande - et d'autres inscriptions de même niveau pour pouvoir former un groupe homogène (le cas échéant) <p>Le délai minimum est de 3 semaines entre l'inscription et le début de formation. Ce délai peut néanmoins fortement s'allonger. Il est conseillé d'anticiper toute demande.</p>
Objectifs	<p>Le niveau visé par cette formation est le niveau B1, correspondant au CECRL. Dans le cadre du CPF, la formation prépare obligatoirement au passage d'une certification. Il s'agit d'anglais professionnel, adapté au contexte professionnel du bénéficiaire.</p> <p>Les capacités acquises peuvent être résumées comme suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Comprendre les points essentiels quand un langage professionnel clair et standard est utilisé et s'il s'agit de sujets professionnels familiers. - Comprendre la description d'événements, l'expression de satisfaction et de souhaits. - Peut prendre part à une conversation sur des sujets professionnels familiers. - Peut articuler des expressions simples pour aborder des expériences, événements, espoirs, buts. Peut donner des raisons et explications dans son domaine professionnel. <p>La formation est certifiante, et le niveau visé est "B1" sur l'échelle du CECRL (cadre européen commun de référence pour les langues). Il s'agit du troisième niveau sur une échelle de six.</p> <p>En fin de formation, le bénéficiaire passera une certification. Elle a lieu à l'organisme et se passe entièrement sur ordinateur. Elle permet de certifier le niveau atteint et pourra être ajoutée sur votre CV. Cette certification fait partie de la formation, elle est incluse dans le tarif et n'entraîne aucun frais additionnel. Elle comprend notamment des QCM et mises en situations professionnelles orales et écrites. La certification évalue le niveau du candidat en langue anglaise dans un contexte professionnel. Les résultats font référence au Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues (CECRL), avec 5 niveaux : allant de A2 (élémentaire) à C2 (utilisateur expérimenté).</p>
Contenu de la formation	<p>Les notions suivantes pourront être abordées selon les capacités et le rythme du bénéficiaire, pour le préparer à une certification en anglais professionnel :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Exprimer des demandes, suggestions, conseils, invitations, propositions, obligations. - Formules professionnelles et de politesse, par mail, lettre, téléphone, visio, et face à face. - Notions grammaticales et de conjugaison : temps, modaux, articles, adjectifs, adverbes... - Vocabulaire : services, objets, métiers, et spécifique au domaine professionnel concerné. <p>Le niveau abordé permet de développer les capacités à la fois à l'écrit et à l'oral. Les 4 compétences (expression et compréhension, orale et écrite) sont abordées. Toute leçon est suivie d'une mise en pratique, pour un bon équilibre théorie/pratique. La formation a toujours pour objectif le contexte professionnel du bénéficiaire et s'y adapte.</p>
Programme détaillé	

Modalités pédagogiques	La formation est entièrement délivrée en synchrone, et en présentiel. Elle peut être aménagée en visioconférence en cas de nécessité et en cas de situation exceptionnelle ne permettant pas les cours en présentiel (crise sanitaire, catastrophe naturelle, etc.).
Modalités techniques	L'organisme est équipé : - de nombreux supports pédagogiques (copies couleur haute qualité) et de fichiers audio. - d'un grand tableau blanc et d'un écran 4K 32 pouces avec barre de son.
Durée	Chaque session groupée contient 66 heures de formation et dure un peu moins d'un an. Le rythme moyen est d'une séance hebdomadaire (hors fermetures et hors été). Chaque session individuelle contient 50 heures de formation (sauf exception) et a une durée flexible, adaptable au souhait du bénéficiaire (dans la mesure du possible). Chaque session combinée (session groupée suivie d'un approfondissement en individuel) contient 77 ou 92 heures de formation (sauf exception) et dure environ un an.
Dates	Les dates habituelles d'entrée en formation sont : - février (inscription en janvier) pour une session sur l'année calendaire. - octobre (inscription en septembre) pour une session sur l'année scolaire. Il reste néanmoins possible d'entrer en formation à tout moment (hors été et sous réserve de disponibilité).
Lieu	L'organisme est situé à l'adresse suivante : 45 Montée de Costebelle - Bâtiment 3 B - Résidence les Bois de Costebelle - 83400 Hyères
Tarifs	Quatre formules sont proposées : - 2400€ pour 66 heures de formation : entièrement en groupe (2 à 4 personnes) - 3200€ pour 77 heures de formation : 62h en groupe + 15h en individuel - 4200€ pour 92 heures de formation : 62h en groupe + 30h en individuel - 3300€ pour 50 heures de formation : entièrement en individuel
Contact et responsable	Sylvain Gualandi : micro-entrepreneur / indépendant Formateur et référent de l'organisme de formation « Learn idiomas ». Téléphone : 06 46 52 38 04 Mail : syl@learn-idiomias.com
Points forts	L'intégralité de la formation se déroule en présentiel : pas de visio ni e-learning. Formation en petit groupe (2 à 4 personnes) et/ou en individuel. Formateur passionné ayant une méthode pédagogique qualitative longuement perfectionnée.

<p>Suivi de la réalisation de l'action de formation</p>	<p>L'attestation de fin de formation, ainsi que la fiche d'émargement (signée par le stagiaire à chaque séance, et contresignée par le formateur), permettent de vérifier la réalité du suivi de la formation par le stagiaire.</p> <p>Sur le plan pédagogique, le bénéficiaire fait l'objet d'une fiche de suivi qui permet de suivre de près (et adapter si nécessaire) la continuité et la progression de la formation.</p>
<p>Modalités d'évaluation</p>	<p>Les entretiens, le test de positionnement et l'audit linguistique permettent dans un premier temps d'obtenir avec précision le niveau de départ et les besoins du bénéficiaire, avant même qu'il n'entre en formation.</p> <p>Ensuite, en cours et/ou en fin de formation, un processus d'évaluation est mis en œuvre afin d'apprécier l'atteinte des objectifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Réalisation d'au moins un test oral et un test écrit. Le nombre de tests réalisés dépend de la durée de la formation mais aussi du rythme de progression de l'apprenant et de son attrait à se faire tester. - Passage d'une certification d'anglais professionnel : obligatoire dans le cadre du CPF, et encouragée hors CPF.